

Idex Lyon : vers une université unique pour le 01/01/2020 (K. Bouabdallah et J-F Pinton)

Paris - Publié le mercredi 11 janvier 2017 à 17 h 04 - Essentiel n° 84487

« Nous souhaitons réaliser une université unique, ouverte et intégrée pour le 01/01/2020. L'établissement rassemblera l'ensemble des acteurs du projet Idex - universités et grandes écoles - et associera fortement les organismes de recherche et les établissements associés », déclare [Khaled Bouabdallah](#), président de l'Université de Lyon, à News Tank, le 03/01/2017. Il s'exprime, avec [Jean-François Pinton](#), président de l'ENS Lyon et chef de projet Idex, sur le dossier que l'Université de Lyon a déposé auprès de l'ANR, le 28/11/2016, les problématiques rencontrées dans certains établissements notamment à Lyon 3, le budget prévisionnel...

Le projet Idex repose sur trois grands thèmes :

- la bio-santé ;
- les sciences de l'ingénierie ;
- les humanités et l'urbanité.

« Sur chacun de ces axes, et pour tous les objets Idex, nous faisons le choix de ne pas séparer la recherche de la formation et de l'innovation, que nous considérons comme fortement liées. Cette logique est constitutive de la démarche que l'on entreprend et des grands volets d'actions du projet », précise Jean-François Pinton.

Khaled Bouabdallah et Jean-François Pinton répondent à News Tank

Vous avez déposé votre dossier Idex auprès de l'ANR le 28/11/2016. Quelles sont les spécificités de la gouvernance que vous souhaitez mettre en place ?

Khaled Bouabdallah : La gouvernance est une partie importante du projet lui-même. Nous avons l'ambition d'initier une transformation profonde du site pour avoir une plus grande visibilité et attractivité internationale et donner plus de poids à l'université au sein de l'écosystème économique.

« Les statuts accessibles aujourd'hui ne conviennent pas à notre projet »

Nous souhaitons réaliser une université unique, ouverte et intégrée pour le 01/01/2020. L'établissement rassemblera l'ensemble des acteurs du projet Idex : universités et grandes écoles et associera fortement les organismes de recherche et les établissements associés.

Jean-François Pinton : Nous entrons dans une phase dans laquelle nous disons clairement que nous nous orientons vers une nouvelle forme d'établissement. Les statuts accessibles aujourd'hui ne conviennent pas à notre projet et nous avons deux ans de travail devant nous pour arriver à un statut qui nous satisfasse. A charge des établissements de s'engager dans cette voie et à l'Etat de nous accompagner.

Toutes les compétences seront-elles transférées à cet établissement unique ?

JFP : Tout à fait. Nous construisons un seul établissement qui réunira l'ensemble des compétences. Il sera composé d'une quinzaine de composantes qui auront des missions de formation et de recherche. Nous prévoyons dans l'organisation interne d'accorder une large autonomie aux composantes.

Quelle gouvernance interne prévoyez-vous ?

KB : Nous prévoyons pour l'Université intégrée la mise en place d'un Comex avec un président, des vice-présidents et les directeurs de pôles et de composantes, un sénat académique, un scientific advisory board en appui aux orientations et un comité d'orientation stratégique.

Tous les établissements se sont-ils engagés au même niveau pour ce projet d'établissement unique ?

KB : Le projet Idex soumis au jury international est un projet sur lequel nous travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons organisé de nombreuses réunions de travail qui ont rassemblé des centaines de personnes de notre communauté. Il ne s'agit pas d'un projet hors sol. Le travail de fond que nous avons fait est partagé par l'ensemble des établissements. Donc, oui tous les établissements sont pleinement engagés.

L'Université de Lyon, première Comue à passer aux RCE avec celle de Lille

L'Université de Lyon et la Comue de Lille sont les deux premières Comue à être passées aux RCE le 01/01/2017. Une mesure qui faisait partie des 50 mesures de simplification annoncées par Thierry Mandon en avril 2016.

Le passage aux RCE à un moment où l'Université de Lyon est candidate à un Idex dans le cadre de la vague 2 du PIA 2, dont les résultats sont attendus fin février 2017, est considéré comme « un pur hasard », par Khaled Bouabdallah, dans une interview sur le sujet accordée à News Tank, le 10/01/2017 : « A Lille, le projet de passer aux RCE était dans les tuyaux depuis deux ans, et Lyon était également prêt depuis quelques temps ». Il estime toutefois que cette nouvelle situation « va aider [l'Université de Lyon] dans la défense du projet Idex, car cela veut dire que l'établissement est autonome. Le jury qui est international a d'ailleurs du mal à comprendre que ce ne soit pas encore le cas ».

Pourtant le CA de l'Université de Lyon 3 s'est prononcé contre le 29/11/2016 avant de se prononcer en faveur le 13/12/2016...

« L'engagement que nous demandons aux membres de l'Idex est très fort

KB : L'engagement que nous demandons aux membres de l'Idex est très fort, c'est pour cette raison que nous avons décidé que la consultation des instances était essentielle alors qu'elle n'était pas obligatoire.

Nous avons pris ce risque parce que le projet que nous poursuivons est celui de l'ensemble du site, il était important que tous se retrouvent dedans.

Qu'il y ait des oppositions et des inquiétudes est normal mais aujourd'hui et à la fin du processus de consultation, quand on consolide l'ensemble des votes des CA, nous arrivons à onze établissements favorables sur onze et à 80 % de votes positifs. On peut effectivement dire que le projet est fortement soutenu.

Des syndicats ont tout de même écrit au président du Jury Idex pour manifester leur opposition. Cela pourrait être pénalisant pour votre projet.

KB : Le jury est composé de personnes qui ont une bonne connaissance du système français et de ses problématiques. Il a une vision beaucoup plus large et saura resituer ce type d'opposition.

Au-delà des aspects institutionnels, quels sont les axes du projet que vous portez ?

JFP : Nous avons décidé de concentrer le projet Idex sur trois grands thèmes que nous développons déjà sur le territoire lyonnais :

- La bio-santé au sens large.
 - Les sciences et l'ingénierie.
 - Les humanités et l'urbanité (inscrit dans le développement territorial).


Sur chacun de ces axes, et pour tous les objets Idex, nous faisons le choix de ne pas séparer la recherche de la formation et de l'innovation, que nous considérons comme fortement liées. Cette logique est constitutive de la démarche que l'on entreprend et des grands volets d'actions du projet.

Vous avez notamment créé des collèges académiques transdisciplinaires...

JFP : Nous avons créé les huit collèges dès 2015. Dans leur première feuille de route pour 2016, nous mettons en avant un réel partage des projets et la production d'une prospective académique dans le cadre de l'Idex. Le projet remis en novembre 2016 conclut le premier travail d'une communauté dont les établissements sont en interaction.

Comment les établissements participent à ces axes ?

JFP : Les programmes prévus dans l'Idex sont par nature axés sur des thématiques spécifiques mais qui ne sont pas d'ordre disciplinaire. Les objets Idex ne sont pas des objets d'établissement. Par exemple le manufacturing concerne l'ingénierie mais implique d'autres secteurs disciplinaires tels que les sciences de gestion ou l'économie. L'axe santé concerne la communauté de santé mais il concerne aussi, directement les politiques publiques, donc l'approche est nécessairement globale et transdisciplinaire.

 Ne pas séparer la recherche de la formation et de l'innovation, que nous considérons comme fortement liées

Cela dit, nous couvrons l'ensemble des champs disciplinaires des universités et écoles impliquées dans le projet idex et le tout est très cohérent.

Quel est le périmètre budgétaire du projet Idex ?

KB : Le montant ANR (Idex/Labex) demandé s'élève à 32,6 M€ annuels. Nous bénéficions d'un engagement des collectivités pour co-financer les actions Idex à hauteur de 22 M€.

Les partenaires entreprises de premier cercle, autour d'une vingtaine, représentent un effort de 17,25 M€, le mécénat et les autres partenariats représentent 7,2 M€. Enfin les établissements du consortium valorisent un apport de 198 M€ dans le processus.

Les entreprises sont-elles parties prenantes du projet Idex ?

JFP : Une centaine d'entreprises collaborent déjà avec nos établissements. L'interaction avec les entreprises de premier cercle va au-delà de projets classiques de recherche ou de formation, nous voulons mettre en place une véritable stratégie commune et co-construite de formation et de recherche en tenant compte des besoins de la société.

KB : Notre projet est un projet d'établissements d'ESR et d'organismes. C'est aussi le projet de tout un territoire qui bénéficie à ce titre d'un fort soutien des collectivités territoriales et des entreprises. Ainsi, nous organisons au siège de la région Auvergne-Rhône-Alpes un événement le 18/01/2017 qui rassemblera l'ensemble de nos soutiens notamment dans le monde économique. Seront notamment présents les représentants des entreprises comme le Medef, la CGPME et la CCI métropolitaine.

Université de Lyon



• Communauté d'universités et d'établissements créée par le décret du 05/02/2015. Elle regroupe 12 membres et 17 associés.

• Président : Khaled Bouabdallah (depuis le 10/07/2015)

• Membres : Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, CNRS, Science Po Lyon, VetAgro Sup (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement), ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État), ENISE (École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne), Université Jean Monnet, ENS de Lyon, Ecole Centrale de Lyon, INSA (Institut national des sciences appliquées) de Lyon.

• Associés : Institut Catholique de Lyon, CNSMD (Conservatoire national supérieur musique et danse) de Lyon, Anses, Ecole des Mines Saint-Etienne, Enssib, EM LYON Business School, Ensal (Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon), Ensatt (Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre), Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), CPE Lyon (Ecole supérieure de chimie, physique, électronique), Isara Lyon (Ecole d'ingénieurs agronomie, alimentation et environnement), Itech (Ecole d'ingénieurs), Ecam (Ecole catholique arts et métiers), Ensase (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne), Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), Ifpen (IFP énergies nouvelles), Ifsttar (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux).

• Chiffres clés : 137 000 étudiants, 11 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 168 laboratoires publics

Université de Lyon
92 rue Pasteur
69361 Lyon Cedex 07 - FRANCE



Fiche n° 2230, créée le 25/06/14 à 11:22

© News Tank Education 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »